

Bulletin n°
municipal 87

Octobre 2018

Les
Mazures



le @strolabe
Bibliothèque Communale



Sommaire

Bulletin Municipal n°87 - 2018

2 Sommaire

3 Edito de Mme le Maire

À la une

4 Remise de médailles

5 Pactes Civils de Solidarité

6 Gîte des Vieilles Forges

7 Nicole Canon : une Mazuroise attachée à son village

8 Zoom sur la Ferme du Pont des Aulnes

10 Carte Blanche aux chasseurs d'images

Votre commune en action

12 Vos élus au travail

15 Hommage à Georges Velin

16 Inauguration : La Bibliothèque Communale

Rétrospective

18 Voyage des anciens au Luxembourg

20 Commémoration : Le Judenlager de Les Mazures

22 1ère édition du Salon Vins et Saveurs

24 Téléthon

25 Repas des anciens

26 Cérémonie des Vœux

30 Récompenses de Noël / Dessins de Noël

31 6ème édition de la Fête des Lavoirs

32 Comice Agricole

34 Ardennes Forges

35 Rentrée SIM / Rappel stationnement

36 Initiation à la Pêche

37 Club Bouliste Mazurois

Histoire de Les Mazures

38 Sachy Guitry

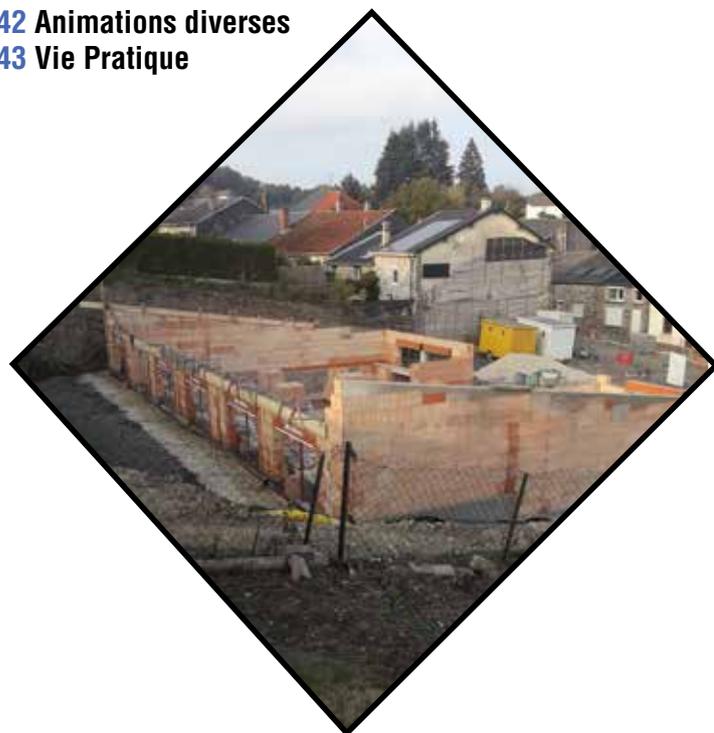
39 Le Stère

40 Parole aux anciens

41 Programmation des animations 2019

42 Animations diverses

43 Vie Pratique



Édito du maire



Tous ces travaux visent à améliorer votre vie quotidienne et concrétisent les engagements pris auprès de tous en 2014.

L'année 2018 apporte d'ores et déjà son lot de satisfactions mais aussi de peines. Trop souvent les cloches de l'Eglise Saint-Rémi ont appelé au rassemblement pour accompagner par le recueillement celles et ceux qui nous ont quittés.

Le violent orage du 29 Avril 2018 a marqué et choqué bon nombre d'entre nous et a laissé des traces durables aux Vieilles-Forges et au cœur du village. Dégâts des eaux mais aussi maisons sinistrées. La solidarité communale a tenu au mieux son rôle et l'Etat a reconnu notre commune en « Catastrophe Naturelle ».

Fort heureusement des temps meilleurs nous ont rassemblés à l'image de l'inauguration de notre bibliothèque communale « l'@strolabe » qu'un temps estival a servi. L'organisation du Comice Agricole constitue aussi un événement remarquable qui a fait rayonner notre village.

D'autres événements culturels et festifs méritent citation vu la qualité offerte, hélas, à un public encore trop peu nombreux.

Je terminerai avec les Bleus qui viennent d'obtenir leur second titre de champions du monde. Réjouissons-nous de ce succès remporté par une jeune équipe, cette victoire n'efface pas la tension provoquée par le développement d'un nationalisme qui constitue un danger pour la paix dans le monde, mais elle a eu le mérite de rassembler les Français autour des valeurs que défend notre République, LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE.

Alors que la rentrée scolaire pour nos jeunes citoyens est déjà un souvenir, les efforts pour améliorer la vie quotidienne des Mazurois mobilisent inlassablement toute l'équipe municipale.

Soyez assurés de notre dévouement et disponibilité.

Très amicalement.

Le Maire,
Elisabeth BONILLO DERAM.

Directrice de la publication

Elisabeth Bonillo Deram,
Maire de Les Mazures

Rédaction et réalisation

Elisabeth Bonillo Deram, Benoît
Didier, Claude Pérignon, Loetitia
Da Silva-Manquillet, Morgane
Jeannesson, Philippe Gonçalves

Crédit photographique

Claude Pérignon, Loetitia Da Silva-
Manquillet, Jean-Pierre Bonillo,
Philippe Gonçalves

Impression

Sopaic Repro
Charleville-Mézières

www.lesmazures.fr

Magazine distribué gratuitement



Remise de la médaille du travail :



Les Employés communaux à l'honneur

Isabelle JOIE et Florence KECHOUT, respectivement 20 ans et 35 ans de bons et loyaux services ont été honorées par la médaille du travail. Madame le Maire les a félicitées pour leur fidélité et efficacité depuis leur engagement pour notre village. Qualité du travail et assiduité, deux qualités qui sont mises à disposition et facilitent la vie des Mazurois dans le village et à l'école.

Des récompenses hautement méritées !

A cette occasion, Frédérique MIDOUX, a été particulièrement félicitée pour la tenue de l'agence postale et des résultats en bonne progression. En 2017, un chiffre d'affaires de 17649 euros place l'agence des Mazures au 13ème rang départemental sur 42 bureaux... Remarquable ! La cérémonie, à laquelle participait tous les employés de la commune et la plupart des élus, s'est poursuivie très amicalement autour du verre de l'amitié.



Pacs Pactes Civils de Solidarité

En Mairie depuis le 1er novembre 2017

Qui peut se pacser ?

Le PACS est ouvert aux couples de même sexe ou de sexe différent. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent être majeurs, remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer à l'aide de

Quelles sont les conditions ?

- Le PACS est interdit entre deux personnes si l'une d'elles est déjà mariée ou signataire d'un PACS.
- Le PACS est interdit entre deux membres d'une même famille : sont donc interdits les PACS entre ascendant et descendant en ligne directe, entre alliés en ligne directe et entre collatéraux jusqu'au 3ème degré inclus (ex : parent et enfant ; frère et sœur ; beaux-parents et gendre ou belle-fille).
- Si le partenaire du PACS est sous tutelle, il doit obtenir l'autorisation du juge des tutelles ou du conseil de famille.
- Si le signataire d'un PACS est sous curatelle, il doit obtenir l'autorisation de son curateur pour pouvoir se pacser. A défaut, il peut demander l'autorisation au juge des tutelles.

Quelles sont les documents nécessaires ?

Avant la signature du PACS, les intéressés doivent se procurer plusieurs documents. Ils doivent d'abord produire une convention de PACS signée par chacun d'entre eux. Les signataires doivent ensuite accompagner cette convention de PACS de pièces justificatives :

- Une pièce d'identité : CNI (Carte nationale d'identité), passeport ou permis de conduire.
- Une déclaration conjointe comprenant la volonté des partenaires d'organiser leur vie commune, leur identité, leur adresse commune et les conséquences de la conclusion d'un PACS.
- Un extrait d'acte de naissance avec filiation ou en copie intégrale ayant moins de trois mois (ou moins de six mois si le partenaire pacsé est né à l'étranger)
- Une déclaration de PACS et des attestations sur l'honneur de non-parenté, de non-alliance et de résidence commune.



Laurent De Silva & Sandrine Bichardie
Paris, le 23 novembre 2017



Grigory Michel Diet & Marie-Claire Gabrielle
Madelaine Lebanc, le 23 février 2018



Michael Mary & Angéline
Blondeau, le 15 juin 2018

L'enregistrement

Pour faire enregistrer leur déclaration de PACS, les partenaires doivent se présenter ensemble et en personne à la mairie de leur résidence commune. Ils ne peuvent être représentés par un tiers. En leur présence, l'officier de l'état civil vérifie que le dossier est complet et procède à l'enregistrement. Le PACS est ensuite inscrit en mention marginale sur l'acte de naissance des partenaires. Un visa est également apposé sur leur convention de PACS. Ces documents permettent de justifier l'enregistrement du PACS. Ce n'est qu'à l'issue de ce dernier que le PACS prendra effet.

- À LA UNE -

Le gîte des Vieilles Forges



La commune de Les Mazures dispose d'un gîte pouvant accueillir 10 personnes. Situé en bordure de forêt au Hameau des Vieilles Forges, à proximité du lac, c'est un chalet indépendant d'une surface de 153 m² sur un vaste terrain clos arboré d'une superficie de 3 000 m².

Ce gîte est référencé **3 épis**. Ce label de qualité Gîtes de France garantit des normes de confort précises appréciées par les nombreux vacanciers, ce qui lui confère une fréquentation importante en toutes saisons.

Labellisé depuis 1993, la médaille de 25 ans a été remise à notre commune au cours de l'assemblée générale des Gîtes de France qui s'est déroulée le 19 Avril 2018 à Signy l'Abbaye.



- À LA UNE -

*Nicole Canon :
une Mazuroise
attachée à son village*



Même si l'on s'éloigne de son village, le cœur reste accroché à ses origines.

C'est ce que vient de nous prouver Madame Nicole Canon – fille de Léone et Roger WARIN. Nicole est née aux Mazures, y a été baptisée et y a fait sa communion.

Nicole a toutes les qualités d'une brodeuse : patiente, précise et minutieuse avec un grand sens de l'esthétique. Elle vient de mettre à profit son savoir-faire pour réaliser, pour notre église, deux magnifiques broderies au crochet pour les autels dédiés à Saint Rémi et à la Vierge.

Nous la remercions vivement et nous vous invitons à aller admirer son travail.



Zoom sur la Ferme du Pont des Aulnes



C'est à proximité de Les Mazures et du lac des Vieilles Forges, que Nicolas Cart, Mazurois bien connu, vous accueille dans un cadre familial et chaleureux.

Cette belle bâtisse, en pierres apparentes, superbement rénovée, située au bord de la D988 a été achetée par la communauté de communes Vallées et Plateaux d'Ardenne (cf article ci-dessous).

« La Ferme du Pont des Aulnes était bien connue de ses habitués jusqu'à sa cession par ses anciens propriétaires à la Communauté de communes en 2017. Elle accueillait alors des chambres et une table d'hôtes.

Conscient du potentiel de cette magnifique bâtisse et alertée par la Commune des Mazures et son Maire, Elizabeth Bonillo, que les propriétaires souhaitaient vendre, la Communauté de communes s'est portée acquéreur, afin de concourir à la continuité et la cohérence du projet économique et touristique.

L'établissement abrité dans une maison d'habitation de 445 M2, elle-même posée au cœur d'un terrain de près de 5 hectares, a été entièrement réhabilité. Il est idéalement placé au bord de la D988, tout proche du lac des Vieilles Forges, non loin du Musée de la Forêt, de la future Maison du Parc Naturel Régional des Ardennes et du site historique de Montcornet. Il est entouré de sentiers de randonnées.

Devenue propriétaire, la Communauté de communes Vallées et Plateau d'Ardenne s'est mise en recherche d'un gestionnaire, désireux d'y développer un véritable projet professionnel. Elle a retenu la candidature de Nicolas Cart, un Mazurois, qui connaît bien le domaine puisqu'il a enseigné la cuisine au lycée hôtelier Jean Moulin de Revin, puis celui de Bazeilles.

Complètement séduit par la Ferme du Pont des Aulnes, il a ouvert, aidé de son épouse, un restaurant qui remporte déjà un beau succès depuis son inauguration en juin 2018. Autour d'une





carte volontairement limitée pour en assurer la qualité mais dont il renouvelle régulièrement le contenu, Nicolas Cart propose une cuisine simple, savoureuse à partir de produits du terroir.

Le restaurant est complété à l'étage par quatre chambres d'hôtes, aussi élégantes que confortables, accueillant les touristes et visiteurs. Elles sont joliment appelées d'après les noms des quatre fils Aymon.

Le nouveau propriétaire qui a déjà créé un emploi, a d'autres projets : Ouvrir un espace boutique, où il proposera des produits locaux, mais également ses propres produits faits maison. Il souhaite également aménager et proposer à la location la dépendance, devenue salle de séminaires.

En attendant, la Ferme du Pont des Aulnes, qui revit de belle manière, attend votre visite pour un verre en terrasse, un repas gourmand ou une nuit dans un cadre enchanteur. »

Article rédigé par Alison Bourdon pour la communauté de communes Vallées et Plateaux d'Ardenne.

On en parle : l'avis du guide « petit futé » !

Située à deux pas du lac des Vieilles Forges, la Ferme du Pont des Aulnes est le lieu idéal pour goûter à la cuisine locale, faire halte pour la nuit ou simplement prendre un rafraîchissement en terrasse en profitant de la quiétude qu'offre son terrain de trois hectares. L'établissement vient tout juste d'être repris par Nicolas Cart. Le chef, qui enseigne la cuisine au lycée hôtelier de Bazeilles vous propose une carte aux couleurs ardennaises, renouvelée tous les dix jours. On se laisse volontiers tenter par des plats gourmands qui mettent à l'honneur les spécialités du département comme la cassolette de boudin blanc de Haybes, la fricassée de volaille au cidre ardennais ou encore le mignon de porc à la moutarde Clovis. La Ferme dispose également de quatre belles chambres d'hôtes nommées en l'honneur des quatre fils Aymon : Renaud, Allard, Richard et Guichard.



*Carte Blanche
aux
Chasseurs d'images
Raphaël Huertas*



Cette rubrique donne un espace aux amateurs d'un événement, une émotion... Accueillir des photos qui vivent !

Elle est ouverte à celles et ceux qui sont témoins et veulent partager leurs clichés.

La banque d'images qui sera constituée au fur et à mesure de l'objet à terme d'une exposition.

Pour cette deuxième édition, carte blanche est accordée au professeur au collège du «Blanc Marais» de Ri...

Les photographies partagées par Raphaël Huertas...

Photographe amateur passionné de nature, Raphaël Huertas est présent chez nous. Observateur, patient et tenace... il se passe des heures pour parfois ne pas prendre de photos.

Heureusement, quelques moments magiques se présentent d'exception.





, à ceux qui aiment fixer par l'image un paysage, un
topographies qui valorisent notre territoire et ceux qui y

moins de notre village et de notre région et désirent

ir et à mesure des bulletins municipaux pourra faire

est donné à Raphaël Huertas, habitant d'Arreux et
mogne.

rtas ont été prises sur notre territoire.

phaël nous fait découvrir la faune qui vit tout près de
e fond dans le paysage et peut rester immobile durant
tos.

nous permettent de vous faire apprécier ces photos





Vos élus au travail



NOVEMBRE

- 6 : Conseil Municipal
- 7 : Conseil d'École
- 10 : Réunion Travaux - Bibliothèque
- 13 : Conseil des Maires de l'Intercommunalité
- 15 : Commission d'Appels d'offre de l'Intercommunalité
- 16 : Rendez-vous avec une association
- 17 : Rendez-vous avec cabinet d'expertise
- 20 : Commission Culture Maire - Adjoints
- 21 : Commission Ordures Ménagères à l'Intercommunalité
Commission Bois
- 23 : Tirage des Jurés d'Assises au Tribunal
1er PACS
- 24 : Rendez-vous à la DDT (Direction
Départemental des Territoires)
- 27 : Commission d'Appels d'offre à l'Intercommunalité
Conseil Communautaire
- 28 : CCAS
Réunion avec les Professionnels de santé
- 29 : Commission Finances
- 30 : Rendez-vous à la DDT pour le PLU

DECEMBRE

- 4 : Réunion de travail
- 5 : Assemblée Générale de l'Office de Tourisme
de Rocroy
Conseil d'Administration du SIM
- 6 : Commission Associations
- 7 : Rendez-vous avec le Procureur de la
République
- 11 : Maire – Adjoints
Conseil Municipal
- 12 : Réunion à la Mairie de Sécheval pour l'École
- 13 : Réunion PLU
Rendez-vous avec Entreprise
- 15 : DDT – commission CDPENAF – PLU
Commission Travaux
Signature convention AMEL
- 18 : Conseil Communautaire
- 26 : Remise du chèque à l'association « Ardennes
forges »



- VOTRE COMMUNE EN ACTION -

JANVIER

- 2 : Rendez-vous avec un administré
- 3 : Maire – Adjoints
Conseil Communautaire à Rocroy
- 8 : Réunion avec la SAFER
Commission d'Appels d'offre de
l'intercommunalité Monthermé
Maire – Adjoints
Réunion SIAEP Rocroy
- 9 : PNR – Bogny-sur-Meuse
- 13 : SAFER + Président de Portes de France +
Mairie des Mazures
Conseil Municipal
- 18 : Maire – Adjoints
- 20 : Commission Impôts
- 24 : Conseil d'Ecole
Maire - Adjoints
- 25 : Réunion de travaux pour la future
bibliothèque
- 26 : Réunion de travaux quartier des Hayettes

FEBVRIER

- 2 : Commission Travaux
- 5 : Conseil Municipal
- 6 : Maire – Adjoints
- 8 : Réunion à la Communauté de Communes
- 12 : Maire - Adjoints
- 15 : Conseil Municipal
- 16 : Commission Travaux – projets d'investissement
- 19 : Commission Bois
- 22 : Réunion préparation festival Contrebande
Réunion préparation bulletin mi-mandat
- 23 : Réunion de Travail de tous les élus
- 24 : Rendez-vous en mairie avec le Notaire
Réunion de travaux future bibliothèque
Maire - Adjoints
- 29 : Maire-Adjoints
Réunion PLU

MARS

- 5 : Maire – Adjoints
- 6 : Rendez-vous à la DIRECCTE
Réunion sur la Vidéo-Protection
- 7 : Préparation Comice Agricole
Conseil d'Administration de l'AMEL
- 8 : Rendez-vous en Mairie avec bureau d'études
pour la Communauté de Communes
Réunion de travail avec LEDA
Réunion avec les Bénévoles de la
Bibliothèque
- 12 : Maire – Adjoints
Conseil des Maires de la Communauté de
Communes
Réunion de Travail de tous les élus
- 14 : Réunion Présentation Station-Epuration
- 15 : Réunion avec le Conseil Départemental sur la
Vidéo-Protection
Commission Election
- 19 : DDT Commission Accessibilité
Commission d'Appel d'offres
Commission Finances
Réunion Triage Forestier
- 20 : Réunion Préfecture
Réunion avec les Associations pour
préparation du Comice Agricole
- 21 : Réunion sur le Cimetière
- 26 : Conseil Communautaire à Monthermé
- 27 : Commission d'Appel d'offres
- 28 : CCAS

AVRIL

- 3 : Réunion préparation du Comice Agricole
- 5 : Conseil Municipal
- 6 : Commission Travaux
- 9 : Réunion avec bureau d'études 3 Arches
Maire-Adjoints
- 11 : Réunion du Triage Forestier à Sécheval
- 12 : Réunion du syndicat d'eau SIAEP - Rocroy
- 13 : Réunion avec Bureau d'Etudes DUMAY
Préparation Festival Contrebande
- 16 : Commission Bois
- 17 : Rendez-vous avec Administrés
- 18 : Réunion avec Bureau d'Etudes DUMAY
Réunion de préparation Contrebande
- 19 : Réunion avec la RDTA – aménagement des
Hayettes
Maire-Adjoints
Commission Travaux
- 23 : Maire-Adjoints
- 24 : Réunion de préparation Comice Agricole
- 25 : Signature contrat PEC
Commission d'Appel d'Offres



MAI

- 2 : Réunion PNR Renwez
- 3 : Réunion de chantier travaux les Hayettes
Commission Projets communauté de Communes – Rocroy
Commission d'Appel d'Offres Communauté de Communes – Rocroy
Conseil des Maires Communauté de Communes – Rocroy
Réunion de travail de tous les élus
- 9 : CCAS
- 14 : Conseil Communautaire – Rocroy
- 15 : Conseil Municipal
- 16 : Réunion de chantier les Hayettes
- 18 : Réunion de chantier – commission travaux
- 22 : Réunion d'Adjoints
- 24 : Commission finances
- 28 : Maire – Adjoints
- 29 : Réunion de travail sur Ordures ménagères

JUIN

- 4 : Maire – Adjoints
- 5 : Conseil des Maires de l'Intercommunalité
- 6 : Maire - Adjoints
- 7 : Rendez-vous avec Notaire pour échange terrains
Réunion de préparation du Comice Agricole
- 8 : Réunion de chantier les Hayettes
- 11 : Réunion du Comité Scientifique du Jüdenlager
Réunion de travail de tous les élus
- 14 : Assemblée Générale de l'AMEL
- 15 : Réunion de chantier les Hayettes
Réunion avec LEDA
- 18 : Commission de Sécurité Pont-Des-Aulnes
Appel du 18 juin
- 19 : Conseil d'école
Conseil Communautaire à Rocroy
- 20 : Assemblée Générale des Anciens Combattants
- 21 : Assemblée Générale du Bouquet des Mazures
- 25 : Réunion de travail de tous les élus
- 26 : Maire – Adjoints
- 29 : Commission Travaux – Réunion de chantier les Hayettes

JULIEN

- 2 : Commission Assainissement à la Communauté de Communes à Rocroy
Conseil Municipal
- 3 : Commission Bois
- 4 : Maire – Adjoints
Réunion avec l'ASTRM + Maire de Tournes – Renwez – Montcornet - Arreux
- 5 : Commission Appel d'Offres
- 9 : Maire – Adjoints
Rencontre avec le Tennis de Table
- 10 : Rencontre avec le Tennis
- 13 : Réunion de chantier Les Hayettes
- 16 : Maire – Adjoints
- 17 : Tour du village avec le jury des Villages Fleuris
- 19 : Rencontre Mairie - AMEL
- 20 : Réunion chantier Les Hayettes
Réunion à Charleville sur les Stations d'Épuration avec la Police de l'Eau et la SOGEA
Commission d'Appel d'Offres
- 23 : Maire - Adjoints
- 24 : Maire – Adjoints rendez-vous avec un administré
- 25 : Commission Bois
Réunion avec l'ASTRM + Maire de Tournes – Renwez – Montcornet - Arreux
- 26 : Rendez-vous avec un administré
- 30 : Maire – Adjoints
- 31 : Conseil Communautaire à Rocroy avec Bureau d'Études





Hommage à Georges Velin

Discours de Mme Le Maire lors le 18 juin 2018

Aujourd'hui c'est l'élus que je souhaite évoquer :

Jojo,

C'est avec une profonde émotion que tes amis du Conseil Municipal, les anciens combattants, les employés communaux sont là aujourd'hui pour te rendre hommage en cette date si symbolique du 18 juin, l'Appel du Général de Gaulle.

Par ta disparition brutale nous mesurons le grand vide que tu nous as laissé.

Toi notre fidèle compagnon, nous avons eu la chance de t'avoir à nos côtés pendant plus de 16 ans et tu nous manques beaucoup, car une équipe municipale, c'est une grande famille.

Tu étais un conseiller constructif, tu étais notre mémoire en tant qu'adjoint à l'assainissement, tu savais éviter les conflits tout en exprimant calmement ton désaccord.

Tu as toujours été disponible pour le travail qui t'était confié, assidu à toutes les réunions ; nous n'oublierons pas ton dévouement au service de la population surtout au sein de l'ADMR et également ton engagement dans le milieu associatif Mazurois dont tu as été un pilier.

Avec ta disparition c'est un livre qui s'est refermé et nous serons nombreux à revivre à un moment ou à un



autre, le contenu de ses pages, tant ton amitié, ta vie, nous manqueront.

Merci Jojo pour l'ensemble de ton travail au service de la collectivité, merci pour tous ces bons moments que nous avons passé ensemble.

Te voilà maintenant auprès de tes copains, Jacky, Louis, Daniel.....

Chacun partagera cette pensée de Victor Hugo.
Le souvenir, c'est la présence invisible.

Jojo nous ne t'oublierons pas.





La bibliothèque, toute une Histoire



« Il était une fois », en 1979, une armoire du palier de l'école...

Christiane Cachard témoigne de la naissance de ce qui allait devenir la bibliothèque communale. « C'était le temps des coopérations avec la bibliothèque SNCF du quartier de Mohon à Charleville-Mézières, celui aussi des échanges avec la bibliothèque Mangalia en Roumanie... »

Vint le moment de la création de la BCD de l'école, Bibliothèque Centre Documentaire, puis l'intégration de la bibliothèque communale naissante dans les locaux du centre socioculturel. L'animatrice, Joselyne Bettinocchi l'a remarquablement tenue de longues années. A cette époque déjà, la Bibliothèque Départementale de Prêt, avec le fameux Bibliobus, était un partenaire précieux.

Joselyne a pris sa retraite en 2010. Loetitia Correia da Silva et Mireille Pérignon ont assuré la continuité, rejointes par Arielle Ferreira en qualité de personnel rétribué. Ouverture au public : 6 heures hebdomadaires, disposition qui a perduré jusqu'à ce jour après le transfert de la bibliothèque le 2 novembre 2011, dans les locaux de la mairie.

Un lieu de passage fréquenté par le public usager de la mairie, un cadre agréablement aménagé, un fonds de livres et documents davantage diversifié, l'accueil chaleureux et une ambiance familiale entretenue par Arielle... Voilà sans doute les ingrédients de la recette qui ont donné à ce petit local la dimension d'une grande bibliothèque.

Et toujours, voire de façon accentuée, l'accompagnement de la BDP, désormais Bibliothèque Des Ardennes, BDA, avec des dépôts de documents et

ouvrages de grande qualité, des offres de formations des bénévoles, des précieux conseils et des réponses aux demandes particulières...

C'est alors le temps de la gestion informatisée du dispositif de prêt, des animations en partenariat avec l'école et la garderie « Les Lutins »

Des chiffres signifiants !

2012 : 158 inscrits et 1600 prêts.

2017 : 279 adhérents et 3005 prêts.

Pour être précis, parmi les 279 inscrits, on compte 159 lecteurs « actifs », c'est-à-dire ayant effectué au moins un emprunt.

En pourcentages au regard de la population recensée des Mazures au 1er janvier 2018, 952 habitants... 29 % d'inscrits et 17 % d'adhérents actifs.

Le statut de la bibliothèque a connu quelques fluctuations, péripéties des découpages politiques d'organisation du territoire.

Communale, intercommunale, communale à nouveau ...

Aujourd'hui «BIBLIOTHEQUE COMMUNALE» s'affiche au fronton du bâtiment, les mots, parlant pour tous, alors qu'on y trouvera force livres et documents divers, du son, des images et des ressources technologiques qui permettront aux navigateurs sur la toile de conquérir le monde, de dérober la connaissance par le médium Internet.

Si le concept « médiathèque » correspond à la description de ce qui est offert, c'est le choix traditionnel qui a été retenu et qui a conduit à lui attribuer un nom

de baptême qui résume symboliquement toute sa vocation.

l'@strolabe, avec le clin d'œil de l'@ qui a valeur de a, en ouvrant les voies de la navigation sur Internet. L'@strolabe, objet technologique compagnon des navigateurs, découvreurs des continents qui lisent dans le ciel étoilé leur position. Etymologiquement, l'@strolabe est le « Preneur d'étoiles » qui guide la route pour arriver à bon port.
Quelle belle image de savoir et d'universalité !

Le Conseil municipal réuni le 27 mars 2018, a décidé à l'unanimité de baptiser ainsi la Bibliothèque. Les observateurs ne manqueront pas de voir la cohérence qui existe entre l'@strolabe et le logo de notre commune...

L'image dynamique d'un bateau sur un lac, tiré par les voiles hissées sur les mats de notre forêt ...

La bibliothèque l'@strolabe, service public gratuit, élargira notablement l'ouverture hebdomadaire : 6 heures hier, 11 heures dorénavant du mardi au samedi, et plus pour 2 matinées réservées aux jeunes sur les temps scolaires et périscolaires, sur un temps péri éducatif, et aussi aux très jeunes, de la garderie « Les Lutins ».

Cette extension conséquente est permise autour d'Arielle par une équipe de bénévoles qui s'est renforcée et portera le projet d'ouverture et d'animation. Loetitia et Mireille ont signé à nouveau. Christiane Nuchelman et Christiane Jonval, Liliane Barthélémy et Rina Velin viennent à leurs côtés.

La construction elle-même, c'est une réalisation remarquablement réussie parce que remarquablement conduite sous le regard attentif des élus de la commission travaux disponibles et sous la gouvernance exigeante du cabinet d'architectes «3 Arches».

Tous les entrepreneurs sont locaux, ardennais.

Priorité aux savoirs faire du pays, aux compétences locales !

AGENCE « 3 Arches ». Chlle-Méz. SOCOTEC. Chlle-Méz. BRUNSON. Manre
Façon-BOIS. La Francheville. LACAILLE. Rimogne. MAURANT. Sedan.
EFIBAT. Sécheval. BULCOURT AUBRY. Tournes. SOKELEC. Wadelincourt.
THEVENIN. Mazerny. CFB. Tournes. NOIZET. Les Mazures.

La BDA, Bibliothèque Des Ardennes, et son Directeur ont accompagné activement la mise en oeuvre de la Bibliothèque l'@strolabe et le moment d'inauguration auquel assistaient également le député, Pierre Cordier, les Présidents et Vice présidents de « Vallées et plateau d'Ardenne » ainsi

que bon nombre d'élus voisins et amis...

Elisabeth Bonillo-Deram a vivement remercié tous les acteurs de la réalisation du projet, sans oublier les employés communaux qui ont participé et facilité l'installation et la préparation de cette cérémonie.

Extraits du discours inaugural :

« Je sais par ailleurs l'importance du travail accompli par les animatrices pour réussir l'accueil des Mazuroises et Mazurois dès demain. J'associe aux remerciements que je leur adresse, Cathie, qui a fait preuve d'efficacité mais surtout de patience pour mettre le local en état de propreté. » .../...

« Nous écrivons ce soir une nouvelle page importante pour le développement de l'attractivité de la commune. C'est également une illustration de notre politique culturelle, important investissement destiné à tous, à tous les âges, aux lecteurs chevronnés assidus, aux plus jeunes découvreurs de l'écrit, aux curieux et chercheurs en quête d'informations et connaissances... Les encouragements pour accéder aux ressources culturelles se complètent... Cet axe de la politique municipale s'illustre donc de façon explicite ce soir en consacrant cette réalisation remarquable : la BIBLIOTHEQUE COMMUNALE, l'@strolabe

C'est un investissement important, mais ce projet devenu réalité bénéficie de subventions substantielles, près de 60 %...

C'est un coût qui se mesure à l'aune des enjeux pour l'avenir, un pari sur la culture, vecteur d'intelligence et de paix. Construisez des écoles, vous fermerez des prisons... Que la mise à flots de ce bâtiment qui donne de la plus value à notre patrimoine nous rassemble davantage !

Je suis convaincue que la bibliothèque contribuera au bien vivre ensemble dans notre beau village ! Vive les Mazures ! »

Elisabeth Bonillo-Deram, Maire des Mazures





30 / 09

VOYAGE DES ANCIENS : VISITE DU LUXEMBOURG

Pour ce second voyage de l'année, la pluie s'est encore levée en même temps que nous, mais nous gardons le moral et nous partons pour le Luxembourg.

Pour nous permettre d'explorer les secrets et les richesses de ce pays nous serons accompagnés de guides pendant toute notre journée.

Nous commençons la visite de la capitale du Grand Duché par un tour panoramique du plateau du Kirchberg. C'est le siège moderne et contemporain de la ville, il représente un modèle en ce qui concerne l'urbanisme et l'architecture regroupant les grandes institutions européennes et de nombreuses banques. Puis nous prenons notre parapluie pour une promenade au travers des ruelles tortueuses de la vieille ville pour découvrir la splendide Cathédrale Notre-Dame et le palais Grand-Ducal.

Après un délicieux déjeuner à Echternach, notre guide nous emmène au cœur de la région du Mullerthal (Petite Suisse Luxembourgeoise) pour profiter de beaux paysages de forêts, de vallées étroites, de petits cours d'eau et de formations rocheuses impressionnantes.

Au détour de notre route, nous apparaît le splendide château de Beaufort de style renaissance. Une forteresse médiévale du 12^{ème} siècle est adjacente à cet édifice et les plus téméraires d'entre nous, malgré le terrain glissant, ont pu en visiter les ruines.

Une délicieuse liqueur de cassis est produite dans ce château ; nous avons eu le droit à une petite dégustation. Puis nous suivons les rives de la Sûre pour rejoindre Grevenmacher pour une visite d'une cave afin de déguster la production locale de vin pétillant.

Nous poursuivons notre route jusqu'à Remich pour embarquer pour une croisière en musique sur la Moselle. Nous avons pu déguster un repas typiquement bavarois composé de différents hors d'œuvre, d'une remarquable choucroute pour terminer par le traditionnel apfestrudel.

- RÉTROSPECTIVE -



Que savions-nous du Luxembourg ? Que c'était un petit pays, que les cigarettes y étaient moins chères qu'en France, que les gens y allaient pour travailler principalement ? Cette escapade nous a permis de découvrir un pays qui allie traditions et modernité, qui propose aux personnes férues d'histoire de magnifiques châteaux à visiter, aux amoureux de la nature de nombreux sentiers de randonnées à parcourir et aux amateurs de vin une agréable production des vignobles de Moselle.

Reportage Loetitia Da Silva-Manquillet



Samedi 23 / 10

COMMÉMORATION : LE JUDENLAGER DES MAZURES



Le 23 octobre 2017, commémoration de la 1ère déportation des Juifs déportés aux Mazures.

La journée du 23 octobre 2017, un an après l'inauguration du « Chemin de mémoire », a connu deux temps forts.

- L'après midi, à l'invitation de Claude PERIGNON, Président de l'AMOPA, Association des membres de l'Ordre des Palmes académiques, qu'il représente dans les Ardennes, une vingtaine de personnes ont été guidés sur le site qu'ils découvraient par Laurence Schram, Docteur en Histoire, et Yaël Reicher, Présidente de « l'Association pour la mémoire du Judenlager ». Suite à la visite commentée, elles ont tenu une conférence :

« Le Judenlager des Mazures, réflexions sur sa capacité et son contexte ».

- En début de soirée, auprès de la stèle en mémoire des travailleurs juifs déportés aux Mazures, les personnalités et élus, en présence d'anciens combattants et de leurs porte-drapeaux, ont rendu hommage par le dépôt de gerbes et un long moment de recueillement.

Au cours de cette cérémonie, un hommage a été rendu à Madame Simone Veil, décédée le 30 juin 2017 ; elle avait 90 ans.

« La France a perdu une icône de la lutte pour les droits de la femme.

C'est une grande dame qui nous a quittés, « une éclairceuse de la République » comme l'a défini le Président Emmanuel Macron...

L'Histoire, elle l'a écrite avec tant d'autres

martyrs, bien avant une vie de parlementaire et de ministre particulièrement déterminante pour l'avenir des femmes et des hommes.

Elle a seize ans lorsqu'elle et sa famille sont déportées à Auschwitz ; elle y perd son père, sa mère et un frère. La barbarie nazie est aussi indélébile que le matricule 78651 tatoué sur son bras gauche... Quelle force habitait cette femme ? Quelle métaphysique a pu transformer le plomb des horreurs en or de vie, en ardeur, en élan profond vers ce qui est juste et bien ?

En décembre 2004, Simone Veil fait le voyage à Auschwitz avec deux de ses fils et les plus âgés de ses petits enfants. Elle montre le camp des hommes, celui des femmes, indique les emplacements des chambres à gaz, des fours crématoires... Elle explique le voyage en wagons à bestiaux, l'arrivée sur la rampe, la terreur causée par la violence gratuite des SS, le tri de Mengelé entre aptes et inaptes au travail, la tonte des cheveux, la faim, le froid, la promiscuité, la saleté, l'odeur pestilentielle des corps qui brûlent, les cendres noires rejetées par les fumées, les latrines communes, seuls lieux de quiétude dont l'effroyable puanteur éloignait les SS...Quelle abominable industrie savamment orchestrée pour déshumaniser les déportés !



Au-delà des combats qu'elle a menés, dans lesquels elle ne fut pas épargnée, qui lui valurent même parmi ses amis politiques des propos indécents et ignobles, Simone Veil a eu un vrai rêve européen, et avant tout un rêve de paix. Et pourtant malgré le fardeau porté, jamais personne ne l'a entendu prononcer la moindre parole blessante sur l'Allemagne...

Simone fut la première Présidente du parlement européen.

Le 18 mars 2010, Simone Veil entra à l'Académie Française. Elle siégea au 13ème fauteuil, celui là même qu'occupa jadis Jean Racine. Sous la coupole, l'académicienne a gagné l'immortalité. Sacrifiant à la coutume, elle fit graver sur son épée le matricule 78651... »

Extraits de l'allocution donnée par Elisabeth BONILLO-DERAM et Claude PERIGNON

Depuis le début de l'année 2018, les demandes de visites accompagnées se sont multipliées et ont toutes été honorées. Des clubs de marcheurs locaux inscrivent le Chemin de mémoire dans leurs programmes. Parmi les demandes remarquables, soulignons l'initiative de « La Bohème » maison de la culture de Charleville-Mézières ; des marcheurs ont bravé en mars un temps neigeux et glacial.

Le 19 juin, nous avons accueilli, par une journée très ensoleillée, un groupe de 46 Belges accompagnés de leur Bourgmestre, pour une journée touristique aux Mazures. Première demande, « découvrir pour comprendre le Judenlager ».

En mars, Le Chemin de Mémoire a été inscrit au programme de formation de 30 professeurs de toute l'académie de Reims pour l'enseignement de la citoyenneté. A remarquer, l'intérêt accordé par Monsieur l'Inspecteur d'académie des Ardennes et Monsieur l'Inspecteur Pédagogique d'Histoire, tous deux présents.

15 juillet 2018. La journée nationale d'hommage aux victimes du racisme et de l'antisémitisme et aux Justes de France a été aussi l'occasion de commémorer la déportation des 288 Juifs d'Anvers au Judenlager des Mazures.

Les nombreux présents ont apprécié et été émus à l'audition des discours de Madame le Maire.

Cette cérémonie émouvante, en présence du député Pierre Cordier et de Régis DEPAIX, Président de la communauté de communes, a été l'occasion de présenter très officiellement la publication réalisée avec les élèves des cours moyens de notre école :

« Les enfants racontent le Judenlager des Mazures ».

Tiré à 500 exemplaires, le livret est un guide destiné aux groupes de jeunes et à leurs éducateurs qui emprunteront le chemin. Avec leurs mots, les élèves ont su exposer l'Histoire de cet épisode tragique, donner les clés pour comprendre les mots difficiles, rendre curieux et vigilants pour l'avenir, pour alerter des dangers vers lesquels les populistes nous entraînent. Ce livret sera réédité et complété en tant que de besoin par d'autres élèves. C'est ainsi qu'il a été conçu ; donner envie de poursuivre et de passer le témoin.

Le 9 juillet 2018. Elisabeth BONILLO-DERAM et Claude PERIGNON ont rencontré Mme la Provisoire et des Professeures du lycée Jean Moulin pour finaliser une convention partenariale d'entraide au travail de mémoire, concrétisant l'intérêt porté par les enseignants au site des Mazures sur lequel ils accompagnent les lycéens.

Claude PERIGNON,
Maire-adjoint.



Samedi 18 / 11
Dimanche 19 / 11

MANIFESTATION : SALON VINS & SAVEURS

La 1ère édition du Salon Vins & Saveurs, organisé par la Mairie de Les Mazures en collaboration avec l'association Vins & Terroir Event s'est déroulée les 18 & 19 novembre 2017. Deux jours durant, la salle polyvalente de les Mazures, a accueilli cet évènement qui a su proposer diversité, qualité et convivialité !

Avec plus de 900 entrées payantes et grâce à l'investissement de près de quatre-vingts bénévoles, cette manifestation s'avère être une grande réussite.

Cet évènement a, sans conteste, permis de riches rencontres et des liens ont pu être tissés entre les bénévoles, les visiteurs et les exposants du salon. C'est une véritable aubaine de pouvoir échanger directement avec les exposants au sujet de leur passion, tester leurs produits et de les acheter... ou pas !

Les visiteurs, dotés d'un verre sérigraphié, ont goûté, savouré, échangé, déambulé de stand en stand. Ici, pour croquer un morceau de fromage, là, pour tremper ses lèvres dans un Bourgogne, en face, pour apprécier un toast

préparé par les élèves du lycée Jean Moulin, plus loin, pour se délecter d'un rhum arrangé.

Ce salon veut se distinguer par l'ambiance et la grande convivialité qui y règnent. Ainsi, les tombolas et les nombreuses animations musicales, œnologiques et gastronomiques ont été particulièrement appréciées.

A l'heure du bilan, les exposants se sont déclarés unanimement très satisfaits de cette première manifestation... et sont tous prêts à revenir l'an prochain !

Nous souhaitons faire en sorte que le Salon Vins & Saveurs de Les Mazures devienne un rendez-vous incontournable des amateurs de produits de qualité de notre territoire.

Encore un immense merci aux employés communaux, aux bénévoles, et en particulier les bénévoles du «Bouquet Mazurois» qui ont réalisé un travail extraordinaire pour décorer la salle !

**RENDEZ-VOUS LES 17 & 18 NOVEMBRE 2018 POUR LA
2ÈME ÉDITION DU SALON VINS & SAVEURS**

www.salon-vins-saveurs.fr



SalonVinsetSaveurs/



Vendredi 1^{er} / 12

MANIFESTATION : LE TÉLÉTHON



Notre commune a organisé une nouvelle fois une soirée pour le Téléthon. Plusieurs associations s'étaient mobilisées pour proposer diverses activités : vente de fleurs, pêche, diverses démonstrations sportives. Une trentaine de personnes ont participé à la traditionnelle marche nocturne. Les stands de gaufres et de panini ont été très appréciés.

Lors de la remise des prix du 30 Janvier 2018, Madame le Maire à remis à Monsieur JULLIARD, coordinateur départemental du Téléthon un chèque d'un montant de 2 346 €. Mme le Maire et M. Julliard ont vivement remercié tous les bénévoles pour leur implication dans cette action.

Parmi les nombreux ballons lâchés au cours de cette soirée, un seul a été retrouvé. Melle Fantine Pérignon s'est donc vu remettre un bon d'achat de 30 €, son ballon ayant voyagé jusque dans les Hautes-Pyrénées.



Reportage Loetitia Da Silva-Manquillet

Samedi 09 / 12

REPAS DES ANCIENS



Cette année, le Père Noël n'avait pu faire le déplacement, ce sont donc deux charmantes danseuses de la troupe Mazuroise Magi Cabaret qui ont accueillis nos anciens. Ils étaient 130 à avoir répondu présents à l'invitation de la municipalité, tous ravis de se rencontrer pour ce traditionnel repas de fin d'année. Les discours passés, Madame Ginette BONAFE et Monsieur Fernand THOMASSIN ont été honorés comme il se doit, étant les deux personnes les plus âgées de l'assemblée.

Les membres du CCAS avaient choisi de nouveau un restaurant carolomacérien pour concocter un délicieux déjeuner : la côte à l'os. Les menus avaient été réalisés par l'association La Boîte à Couleurs.

Tout au long de la journée c'est l'orchestre de Damien Bérézinski qui a fait danser l'assemblée sur des rythmes variés et a rassemblé tous les convives sur la piste pour « allumer le feu » en fin de soirée.

Les dames ont retrouvé pour les entraîner dans la danse leurs deux taxis boys préférés. Mais cette année Patrick et Gérard étaient venus accompagnés de deux charmantes taxis girls qui elles ont fait danser tous les messieurs.

Les enfants du Centre Social ont dansé, habillés en pingouin, sous les yeux attendris des convives. Les Mazurois ont donc pu découvrir, étonnés, qu'un groupe de danse résidait sur notre commune. Leur spectacle fut très apprécié, alliant tour à tour chorégraphies romantiques ou sportives. La prestation du transformiste fut très amusante. Une journée réussie !



Vendredi 19 / 01

CÉRÉMONIE : LES VOEUX DU MAIRE



Une assistance nombreuse le 19 janvier 2018, pour entendre les vœux d'Elisabeth Bonillo-Deram, Maire des Mazures, entourée des élus du conseil municipal...

Un moment d'émotion

« Je ne peux passer cette soirée de vœux sans une pensée pour Georges Vélin, notre Jojo, adjoint de la commune, décédé fin décembre. Georges était une personne dotée d'un grand respect des autres ; il aimait les gens. Il avait la passion du travail bien fait. Pour l'équipe municipale, il était la loyauté, la solidarité, la tolérance. Doyen, il était la sagesse...

Jojo, notre compagnon de route, tu nous manques aujourd'hui,

« Pour lui rendre hommage, je vous demande de respecter un moment de recueillement en sa mémoire.

Mazuroises, Mazurois, pour la belle œuvre que Georges a réalisé, pour tout ce qu'il a apporté aux Mazures, pour sa bonté et sa générosité, je vous demande de l'applaudir très fort... nous pensons à son épouse RINA et à ses enfants. Une pensée également pour celles et ceux qui sont dans la solitude, qui ont

des problèmes de santé, qui ont perdu un être cher, pour ceux qui sont dans la peine. L'année 2017 aux Mazures, a été une année difficile pour les familles, éprouvées par le décès de 8 concitoyens. Le sourire nous revient en pensant aux 6 naissances, 6 nouveaux petits Mazurois.»

Conseil de vigilance et de résistance

« Janvier, un mois douloureux à nos mémoires, celui des attentats, d'horribles assassinats. Les images nous reviennent, même dans nos moments de réjouissance. Elles nous inclinent à penser à tous les autres drames, tous les autres attentats qui ont endeuillé le pays et même des familles de notre département. Ces moments tragiques nous invitent, aujourd'hui, plus que jamais à plus de vigilance.

Au niveau de notre village, ils ont révélé notre belle capacité à être solidaires et en même temps à ne pas céder à la peur.

En 2018, nous ferons ensemble preuve de la même force de vie !!



Rétrospectives 2017 des travaux.

2 Vidéos pour présenter 2 importants chantiers aboutis :

- La salle multisports et multiactivités.
- La route forestière de la Havetière.

Autres réalisations :

L'agrandissement du columbarium et la pose de « Caves Urnes », 23 000 €

Le démarrage des travaux de la nouvelle bibliothèque place de la Fontinette, 120 000 € - subventionnée à 60 %, son inauguration est proche.

La deuxième partie de l'éclairage du terrain de foot 18 000€

Remise aux normes du réseau informatique à l'école 14 000€

L'acquisition et l'échange de différentes parcelles agricoles ou boisées pour regrouper, et valoriser le foncier communal, forestier ou agricole...

Les travaux 2018. Une année qui s'annonce très chargée.

Le plus gros chantier, la requalification du quartier des « Hayettes », avec l'aménagement au Blocus d'un parking et d'une route, 950 000 €, demandes de subventions en cours.

La réalisation de la maison des services, aux Hayettes sur le futur parking avec l'accueil d'une kinésithérapeute, qui reçoit déjà au centre du village ; 2 cellules prévues pour accueillir des professionnels de santé tenant des permanences, 360 000 €.

La salle du Judo-Club, 177 000 €

Le raccordement en eau potable à l'abbaye et l'enfouissement des derniers réseaux en cours d'achèvement, 60 000 €.

L'aménagement d'une route forestière pour désenclaver les sorties de bois du Carré, 28 000€. Le 1er gîte sur le terrain communal aux Vieilles-Forges ; travaux engagés 162 000 €.

L'installation aux entrées du village de la vidéo-protection 62 000 €.

Et bien sûr l'entretien courant de l'ensemble des voiries et bâtiments.

Continuité de la politique en faveur des jeunes

« C'est la 4ème année de mise en œuvre du « passeport culture » pour les jeunes de 9 à 15 ans. Valeur de 100 € par jeune, pour qu'ils accèdent aux ressources culturelles et diversifient leurs pratiques.

Accueil de Volontaires en Service Civique ; nous sommes agréés depuis le 1er janvier de cette année pour 7 jeunes, 2 supplémentaires. Le Service Civique donne à chacun l'opportunité de vivre une expérience de mixité sociale. Il doit aider les jeunes d'horizons différents à se rencontrer. Il mobilise la jeunesse face à l'ampleur des défis sociaux et environnementaux. Ce dispositif propose aux jeunes de 16 à 25 ans un nouveau cadre d'engagement, dans lequel ils mûrissent, gagnent en confiance, en compétences auprès de leurs référents professionnels. Ils prennent le temps de réfléchir et œuvrer à leur avenir, tant citoyen que professionnel. Il a également pour objectif d'être une étape de vie au cours de laquelle des jeunes peuvent prendre conscience de la diversité de notre société et de la réalité quotidienne du monde du travail. »

De nouveaux acteurs au sein de notre commune :



Accueil de 3 invités d'honneur

« J'ai tenu à associer à ce moment convivial. Yaël Reicher, présidente de l'Association du Judenlager des Mazures, Danielle Delmaire, professeur honoraire de l'Université Lille III, et Laurence Schram, docteur en histoire, de Kazerne Dossin à Malines.

Toutes trois nous accompagnent depuis près de 3 ans pour la réalisation du Chemin de Mémoire du Judenlager et au-delà pour œuvrer et aider à exercer notre devoir de mémoire.

Puissions-nous, durablement, poursuivre cette coopération, jouer ensemble les passeurs de témoins pour éviter l'amnésie qu'engendre le populisme et pour sensibiliser les jeunes générations. »

Remerciements

« Je remercie celles et ceux qui, par l'engagement et le bénévolat, contribuent au dynamisme de notre village toute l'année. Merci à nos 20 associations pour l'accueil et les activités de grande qualité appréciés de tous... Elles sont une armée de bénévoles, un cœur battant de notre village.

Merci à l'équipe enseignante, dévouée. Nous avons maintenu la semaine à 4 jours ½ avec un temps péri-éducatif de qualité, géré par notre centre socio-culturel. Nous travaillons déjà sur la rentrée 2018 et étudions en concertation la meilleure organisation possible de la semaine scolaire dans le strict intérêt des élèves, de leurs familles, et pour leur bien-être.

Merci à tous les acteurs, partenaires économiques (artisans, commerçants, entreprises) pour le développement de leurs activités. Leur force vive est appréciée. Notre zone artisanale s'étoffe, La zone Bellevue accueille environ 90 salariés. L'activité économique est toujours aussi dynamique sur la commune, signe d'attractivité. Merci à ceux qui assurent notre sécurité, la Brigade de Gendarmerie de Renwez, les pompiers du centre de secours de Renwez et Revin.

Merci à tous les services de l'Etat, à nos partenaires VEOLIA, ENEDIS (EDF), ENGIE (GDF), FRANCE TELECOM, ONF.....qui assurent au quotidien le service public indispensable.

Merci à l'ensemble des employés communaux pour leur investissement, la qualité de leur travail et leur grande disponibilité.

Enfin merci à mon équipe municipale, je réaffirme la nécessité pour un Maire de pouvoir s'appuyer sur ses collègues élus ; c'est une lourde charge de gérer une commune active comme la nôtre notamment en 2018 au vu des travaux qui s'annoncent et des nouveaux métiers à maîtriser.

La responsabilité des élus est d'être à l'écoute de tous et, quand il est nécessaire, de proposer des solutions ou des compromis pragmatiques, cohérents et facilitateurs, pas toujours simples, je vous l'accorde, en agissant toujours dans l'intérêt général et le respect de la loi républicaine.

Merci à mon mari, aux épouses et époux de mes élus ; bien qu'ils se soient habitués à nos nombreuses absences, ils comprennent nos engagements qui inévitablement, empiètent sur la vie de famille.

Fidèle depuis de nombreuses années maintenant, le Lycée Hôtelier de Revin assure la partie festivité, Merci Madame la Proviseur, félicitation à toute votre équipe. La partie animation est assurée par FOR TWO ONE, un gamin du village Franck Genonceau.



Billet d'humeur à l'attention des détracteurs: Quand Madame le maire se fâche !

« Durant l'année 2017, certaines personnes ont utilisé tous les moyens, presse, réseaux sociaux, télévision pour nous déstabiliser. Vous savez ces personnes que vous ne voyez jamais participer à la vie du village, qui ne s'impliquent dans rien, qui se cache derrière des pseudos pour ne pas qu'on les reconnaisse, et qui divulgue de fausses informations, aujourd'hui on dit même des FACK-NEWS.

Nous devions avoir selon leur dire une centrale à béton, elle devait recouvrir le village d'une épaisse couche de poussière qui aurait pollué les salades et légumes du jardin et vous empoisonner, vous empêcher de pendre votre lessive à l'extérieur. Mais où est-elle ? Où la cache-t-on ?

Plus de place dans le bac à Ordures Ménagères pour y mettre ses coquilles d'huîtres, c'est sûr, lorsqu'on ne trie pas et qu'on s'en fout de l'environnement, il faut un ramassage quotidien...

Une page dans le journal (pas de Claire Chazal) pour des pavés qui se déchaussent, j'ai donc pris rendez-vous chez l'Ophtalmo pour ma commission travaux, les pauvres ils ne voient plus beaucoup clair...

Je vous passe les mails calomnieux, les menaces de mort à mon encontre et un de mes élus, sans compter les attaques sur la vie privée.

Les esprits chagrins, voire revanchards, ne supportent pas que notre équipe réussisse, tiennent engagements et même entreprend davantage... Moi aussi, avec mon équipe, je fais ce que je dis, et je dis ce que je fais. Vous vous reporterez à notre bilan à mi-mandat publié début juillet 2017.

Je dis simplement, aux Mazures il fait bon vivre, notre village reste profondément humain, tourné vers l'avenir, porteur de valeurs et en premier lieu de générosité, de solidarité, de fraternité, qu'insufflent notre équipe...

« Quand on juge, il faut être instruit ; quand on critique, il faut être scrupuleusement exact ».
Pensée de Voltaire que je destine à nos détracteurs ! »

« Avec l'équipe municipale je vous souhaite une bonne et heureuse année 2018. Excellente santé, beaucoup de bonheur dans vos familles et plein de réussite dans vos projets.

Vive Les Mazures, Vive Vallées et Plateau d'Ardenne,
Vive les Ardennes, Vive la Région Grand Est,
Vive la France. »



Mardi 30 / 01

RECOMPENSES : DECORATIONS ET DESSINS DE NOËL



Ce mardi soir 30 Janvier 2018, de nombreux Mazurois ainsi que les associations de notre village avaient été conviés par Mme le Maire à venir partager le verre de l'amitié à la cuisine de la salle polyvalente pour la remise de diverses récompenses.

Madame le Maire a commencé cette cérémonie en félicitant les 56 enfants qui avaient réalisé un dessin sur le thème « Noël et les livres » dans le cadre de la bibliothèque. Ils ont reçu en cadeau des livres, des albums de coloriage et des magazines d'activités manuelles.

Puis ce sont les 10 lauréats des maisons décorées qui ont été récompensés à leur tour pour avoir égayé notre village pendant les fêtes de fin d'année par leurs jolies décorations lumineuses. Ils ont reçu un bon d'achat d'une valeur de 60 €.

Les lauréats sont par ordre alphabétique :

- M. et Mme BONAFE Benjamin
- M. et Mme COLLARD Eric
- M. et Mme DESCAMP Grégory
- Mme LAFFINEUR Marie-Josée
- M. et Mme MAURICE Francis
- M. et Mme PECHET Rudy
- M. et Mme ROYAUX Roger
- M. et Mme TROCHERIE Claude

Mme LIEBEAUX Séverine pour le salon de coiffure
Mr et Mme THOMAS Cyril pour la boulangerie

Dans le même temps Mme le Maire a souhaiter la bienvenue à douze nouvelles familles qui ont élu domicile dans notre commune en 2017. Elle leur a présenté les différents services communaux mis à leur disposition ainsi que les diverses associations Mazuroises.

Reportage Loetitia Da Silva-Manquillet



Dimanche 27/05

FÊTE DES LAVOIRS



6ème édition de la Fête des Lavoirs

Les comédiennes ont lavé leur linge au Lavoir du Languedoc

Spectacle : « Les Lavandières » par la Compagnie 3C Théâtre

Chemises, culottes fendues, draps, jupons, du linge en bon vieux coton blanc, un peu rugueux, lavé au battoir par Andrée, Titine et Chloé, dimanche 27 mai, au lavoir du Languedoc.

Un lieu idéal pour reconstituer une époque où la lessive était une affaire de femmes, ce qui permettait à celles-ci de déballer leur vie, faire des cancan, parler de leurs problèmes de couple, dévoiler leurs trahisons et adultères, quitte à se lancer des «piques» et à se battre à l'abri des regards de leurs hommes ou de la famille !

Les trois comédiennes de la troupe de théâtre 3C de Surgères (17), ont ainsi, pendant une heure environ, livré au public (plus de soixante personnes), une image de lavandières, lavant leur linge sale... au sens propre comme au figuré, à grands coups de battoirs énergiques, tout en distillant des mots perfides, des sous-entendus qui blessent, entre deux savonnages du linge au savon gris et du rinçage... très «aspergeant» pour les spectateurs qui se trouvaient au bord du lavoir ! Un très bon moment d'évasion très applaudi à l'issue de la représentation.



Comice Agricole

En partenariat avec l'association Ardennes Génétique Élevage de Villers-Semeuse, la commune organisait le comice agricole du secteur Nord-Ouest Ardennais le dimanche 24 juin 2018.

Cette manifestation regroupait des animations rurales, un marché de produits du terroir, un concours de beauté pour animaux, chevaux de traits, vaches, moutons, et une foire commerciale agricole du territoire.



Les chevaux de traits attendaient patiemment leur tour pour le concours de beauté.

REMERCIEMENTS :

- *Au tissu associatif par leur bénévolat mis à disposition du public : A.E.P, Airsoft, AMEL, Anciens Couleurs, le Bouquet Mazurois, Cha Club Bouliste, Club de Tennis, Lois Tennis de Table, la Truite Mazuroise. Les bénéfices ont permis de reverser aux associations participantes.*
- *L'entreprise RBN pour la mise à disposition des parkings.*

Le concours de beauté pour animaux était l'animation phare de cet événement. Il semble d'ailleurs avoir eu beaucoup de succès auprès du public.



Cette manifestation était aussi l'occasion pour les locaux de montrer leur talent.

lat aux différents stands de restauration

*Combattants, l'ASTRM, la Boîte à
asse de la Havetière, Chasse des Wèbes,
sirs Forme Détente, Noé Val de Meuse,
e.*

r une subvention de 300€ à chacune des

disposition de leur bâtiment et de leurs



Le comice agricole mettait également en avant les produits locaux et artisanaux.

Crédit photos : Jean-Godefroy Varoquaux (l'Ardennais)

Association des Indignés d'Ardennes-Forge



L'association des Indignés d'Ardennes-Forge s'est formée suite à la décision de la Cour de Cassation qui annonçait aux anciens salariés de l'usine « Ardennes Forge » de Nouzonville qu'ils devraient rendre une partie des indemnités de licenciement reçue en 2010. Cela va de 6000 à 24000 € par personne.

Un appel au don a alors été fait par Éric Sléziak, le célèbre sculpteur de Woinic et fervent défenseur des Ardennes, et l'association au mois d'octobre 2017 à la population et aux élus. Les communes ardennaises ont décidées de verser une subvention pour aider les ex-salariés. À cette occasion, Madame le Maire a reçu le 26 décembre 2017 des membres de l'association afin de leur remettre en main propre le chèque de 1083 € versé par la commune des Mazures.



Rentrée S.I.M



Le SIM, Syndicat Intercommunal de Musique propose une riche palette d'activités musicales.

- De 5 à 7 ans, **Éveil musical**.
- À partir de 7 ans, et au delà de 77 ans, formation musicale, solfège et **cours d'instruments***, chant et pratique de la musique d'ensemble, chorale...

* flûte, guitare classique et électrique, trompette, piano, saxophone, batterie, clarinette, trombone, tuba, violon...

Cours dispensés à Renwez, Lonny et Charleville-Mézières (chorale et violon).

Pour tous renseignements :  sim08@laposte.net

 03.24.40.27.92

Aux Mazures, vous pouvez contacter Benoît DIDIER, Président du SIM, et Karine POUILLAUDE, secrétaire.

Le passeport culture des jeunes Mazurois de 9 à 15 ans est utilisable pour régler une partie des cotisations du SIM.

Stationnement



En accord avec l'article de loi R. 110-1, la commune rappelle que les places de stationnement sont bien du domaine public et «que nul ne peut se les approprier».



Mercredi 20 / 06

INITIATION A LA PÊCHE POUR LES ENFANTS DU CENTRE SOCIAL



Journée Intergénérationnelle avec les enfants du Centre Social.

Initiation à la pêche –

Comme tous les ans au mois de juin les pêcheurs de l'association la Truite Mazuroise attendent leurs petits élèves à l'étang de la Grande Terre pour les initier à la pêche. Les truites ont été prévenues et se tiennent prêtes elles aussi. Voilà les enfants qui arrivent, il est midi et pour l'instant ils sont plutôt intéressés par le barbecue, mais avant il faut faire la photo souvenir. En début d'après-midi, moment très important : chacun choisi sa place autour de l'étang. La partie de pêche peut alors commencer. Les enfants sont attentifs et nous posent plein de questions. A chaque fois qu'un poisson est sorti de l'eau, c'est la joie parmi les petits pêcheurs, ils veulent le voir et l'attraper pour le mettre dans la bourriche. Les monitrices ne quittent pas les enfants des yeux car ceux-ci courent autour de l'étang, il ne s'agirait pas qu'un d'entre eux aille faire quelques brasses avec les truites. Cette journée se termine, nous partageons le goûter avec les enfants qui repartent avec deux truites et un petit cadeau. Le groupe des plus petits se voit remettre une coupe et pose pour la photo avec le président.



Reportage Loetitia Da Silva-Manquillet

- PAROLE AUX ASSOCIA-

Club Bouliste Mazurois

Les Mazures en D1



Le 10 juin à Bogny-Sur-Meuse s'est déroulé le Championnat des Ardennes INTERCLUBS de Boules en Bois.

16 équipes des Ardennes ce sont affrontées tout au long de la journée, 8 équipes en 1ère Division et 8 autres en 2ème Division.

Après des parties très disputées, le club de Nouzonville décroche le titre en 1ère Division. Vivier-Au-Court décroche la première place de la 2ème Division, devançant le Club de Les Mazures.

De ce fait, les deux premiers clubs de la 2ème Division accèdent à la 1ère Division. Un résultat très prometteur pour le Club Mazurois qui se retrouve parmi les meilleures équipes des Ardennes.

Félicitations à tous les joueurs du club pour leur esprit compétitif et convivial pendant cette journée.

Félicitation également à DELOBE Grégory et BOUZIN Valentin pour leur 6ème place au Championnat Doublette (sur 120 équipes).

EQUIPE 1	EQUIPE 2	EQUIPE 3
DELOBE Grégory	BOUZIN Valentin	FERREIRA Joachim
VADE Didier	VADE Léo	VIEIRA Fernand
FRANCOIS Martial	NOIZET Hubert	LAMBERT Patrice
HUSSON Lysian	TROCHERIE Claude	ANDRY Hugues
PERRET Pascal	DIAZ Natahlie	DELOBE Chantal



***M. François, C. Lamoureux, C. Trocherie
remportent le Challenge Andry
à Bourg Fidèle !***

Sacha Guitry

HISTOIRE DE LES MAZURES



Si l'on cherche toujours qui pouvait bien être Martin Marthe, on peut évoquer cependant quelques personnalités connues, liées à notre commune.

La plus connue de toutes fut sans doute Sacha Guitry.

« C'est un monstre, mais ça ne fait rien, nous l'aimerons bien tout de même. » Ainsi commence le tome 1 de « Si j'ai bonne mémoire » le livre des souvenirs de Alexandre - Georges - Pierre, dit « Sacha » GUITRY.

Né le 21 février 1885 à Saint-Petersbourg, fils de Lucien-Germain, acteur, et de Marie Louise DELMAS de PONT JEST, actrice. Cette dernière est la petite-fille de Jeanne Marguerite MACQUART native des Mazures.

Dès 1890 Sacha figure à Saint-Petersbourg dans une pantomime jouée au palais impérial devant ALEXANDRE III. C'est le début d'une longue carrière.

De 1891 à 1902, il est rejeté de pas moins de 12 établissements qui refusent un élève aussi peu fait pour les études, qui d'ailleurs, ne l'ont pas poursuivi au-delà de la 6^e.

Par contre, il a une vocation théâtrale et, le 15 avril 1902, il écrit sa première pièce, un opéra-bouffe « Le page » qui connaîtra 35 représentations jusqu'au 14 mai.

Il donne des dessins au « Rire » et au « Sourire », des articles au « Gil-Blas », il publie un album de caricatures « Des connus et des inconnus »

préfacé par CAPUS (1903).

Sous le pseudonyme de LORCEY, il débute le 5 novembre 1904 à la Renaissance, dirigée par son père, dans le rôle de Raymond dans « L'escalade » de Maurice DONNAY, puis en janvier 1905 il joue dans « La bonne Hélène » de Jules LEMAITRE. Pour incorrection, il est mis à pied, et se brouille avec son père qu'il ne reverra qu'en 1918.

Avec celle qui deviendra sa première épouse, Charlotte LYSES, ils créent la comédie « NK.T.Z » en 1905.,.,.

Pendant plusieurs années Sacha vivra chichement de ses pièces de théâtre suivies par un maigre public, de conférences, d'articles de journaux, de la vente de ses dessins.

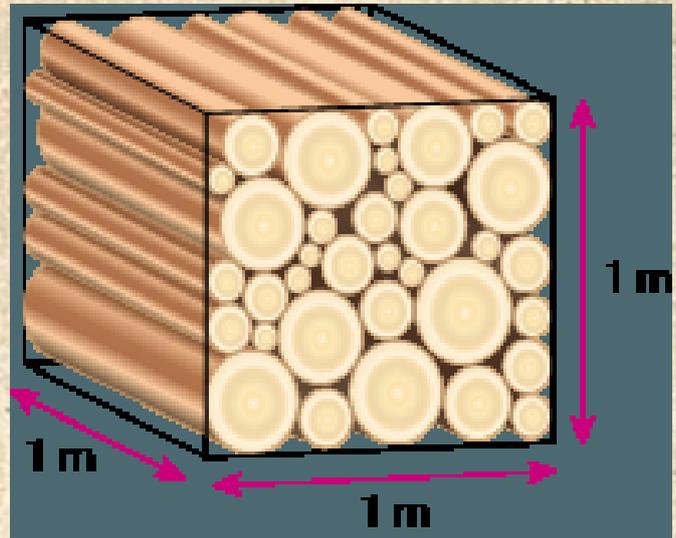
En automne 1910, il prend la direction du théâtre des Mathurins; il fait jouer dès février 1911 « Le veilleur de nuit » qui restera à l'affiche durant 10 mois, puis « La prise de Berg op Zoom » (4 octobre 1912) qui sera un triomphe avec 200 représentations.

A partir de là il ne cessera de jouer et d'écrire. Auteur de plus de 120 pièces, il laisse également un nom dans le domaine du cinéma, où de 1917 à 1957, il a figuré dans 35 films dont il a écrit les scénarios. Il est aussi l'auteur d'une trentaine d'ouvrages, romans, essais, biographies... Son livre de souvenirs « Si j'ai bonne mémoire » a été publié en 1934.

Benoît DIDIER,



Le Stère



Le mot « stère », venant du grec stereos signifiant solide, apparaît officiellement dans l'article 5 de la loi du 18 germinal an III (7 avril 1795). Il sert à mesurer la quantité de bois sous forme d'arbres empilés et vaut 1 m³, un sous-multiple, le décistère, vaut 0,1 stère.

Le mot « stère » est essentiellement employé dans le commerce du bois de chauffage.

La loi du 13 brumaire an IX (4 novembre 1800) confirme le stère dans sa définition et sa valeur, mais remplace le décistère par la solive.

Le décret n° 66-16 du 5 janvier 1966 assigne le stère à la catégorie des unités légales hors système.

Le décret n° 75-1200 du 4 décembre 1975 déclare : « Le stère est employé pour mesurer le volume du bois de chauffage empilé. L'emploi du stère devra cesser avant le 31 décembre 1977. »

Aujourd'hui, même si le stère est toujours employé comme unité d'encombrement réservée au bois de chauffage, il appartient à la catégorie des unités non autorisées (décision du Comité International de 1996). Dans le commerce des

bois sciés (destinés à faire des planches ou poutres), on utilise le mètre cube.

En réalité, il existe plus 30% de vide dû aux interstices si bien qu'il faut environ 1,43 stère pour avoir un vrai mètre cube. Ce rapport dépend de l'essence, de la grosseur des bûches, de la proportion des bois droits ou tors.

Or les deux mesures, stère et mètre cube, ont chacune leur importance, la première sert à calculer l'encombrement pour le transport ou le stockage, tandis que la seconde indique la quantité de planches utilisables en menuiserie.

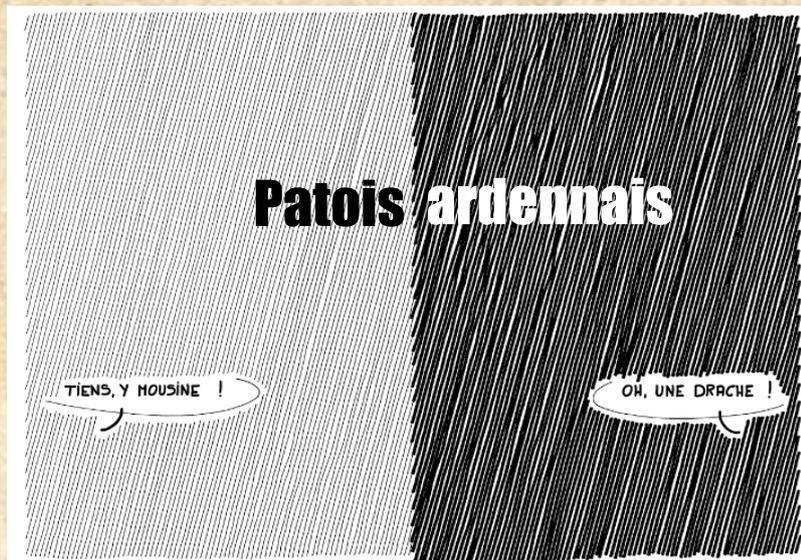
Le centre technique du bois et de l'ameublement (CTBA) a calculé qu'en moyenne, un stère n'occupe plus que 0,83 stère, une fois recoupé en 50 cm de longueur et plus que 0,75 stère en 33 cm. Il faut donc 1,2 stère pour avoir un stère scié en 50 cm et 1,33 stère pour avoir un stère scié en 33 cm.

Benoît DIDIER,



Parole aux anciens

«Frisquer»



Voici la définition de ce mot de patois ardennais : faire la frisquade, se reposer le soir après le repas, dehors devant sa porte pour prendre le frais.

* * * * *

Aux Mazures, dès que l'biau temps pointait l'bout d'son nez, et que la soirée s'annonçait douce, une grand-mère sortait sur sa pavé, s'installait sur une chaise pour se r'poser une miette.

Elle était vite r'jointe par les voisins. Les femmes s'asseyaient sur le banc et les hommes sur les billots. Et là, les babillages commençaient.

Bèn'atadu « on r'tournait l'village » de quoi qu'on parlait ? Des malades, des histoires de famille, des nouvelles croustillantes apprises à la fontaine, de ce que l'on avait fait à souper et de note frîg'ti du lendemain, de la journée de travail à la boutique, du nombre de stères espéré dans son sart, de la grivière qu'il fallait nettoyer, des plantations des tartouffes au courti, de la quèyette des puchalits et des frambaiges, des z'afants qui grandissaient et qui n'manq'raient mi d'aller travailler à la ville, sans oublier d'causer des amoureux qui se cachaient dans la ruelle gueugueu !! Une voisine se joignait au p'tit groupe pour griller l'café et l'quartier s'emplissait d'une douce odeur. On ne voyait mi passer les heures. Les gamins, curieux, venaient écouter les grandes personnes, puis la mine rafrougnîe retournaient à leur jeu de biscailin pour mieux se chicaner. Et quand y'avait pu rin à raconter et que l'on commençait à dauviller, il était temps de s'enraller dans sa maijon.

Peu à peu la télévision a envahi tous les foyers alors nos anciens ne sont plus sortis pour frisquer. Dommage !

Mais c'est un plaisir de voir fleurir aujourd'hui la fête des voisins dans de nombreux quartiers renouant ainsi un peu avec cette agréable tradition.

**Merci aux mamies pour m'avoir raconté leurs souvenirs
Et à la complicité familiale pour m'avoir aidé à « pondre » ce texte.**

Loetitia Da Silva-Manquillet

2019 Programmation des animations

Janvier

- 18 janvier - Voeux du Maire

Février

- 2 février - Théâtre

Mars

- 30 mars - Nettoyage de Printemps

Avril

- 05 avril - Spectacle Musical
- 27 avril - Congrès Départemental des Anciens Combattants

Mai

- 26 mai - Contrebande

Juin

- 15 et 16 juin - Fête Patronale (Fête des Lavoirs, Brocante, Marché Artisanal, Concert UMR)
- 15 juin - Concert à l'Église Saint Rémi
- 15 et 16 juin - Salon Ardennes Généalogie

Juillet

- 13-14 juillet - Festivités
- 21 juillet - Guinguette

Août

- 10 août - Concert au Lac des Vieilles Forges

Septembre

- 27 septembre - Concert Église

Octobre

- 18 octobre - Théâtre

Novembre

- 16 et 17 novembre - Salon Vins et Saveurs

Décembre

- 6 décembre - Téléthon
- 14 décembre - Repas des Anciens



- INFORMATIONS DIVERSES -



www.facebook.com/LesMazures08/



www.lesmazures.fr



www.salon-vins-saveurs.fr



AUTONOMIE pour accompagner au quotidien les personnes en perte d'autonomie et leurs aidants

- Entretien du logement et du linge, courses
- Aide et accompagnement
- Préparation des repas ou livraison de repas à domicile
- Transport accompagné
- Téléassistance
- Aide aux aidants

DOMICILE pour vous faciliter la vie (devis gratuit)

- Ménage
- Repassage
- Petit bricolage
- Petit jardinage

FAMILLE pour vous aider ponctuellement ou quotidiennement dans votre vie de famille

- Garde d'enfants à domicile ou en accueils collectifs
- Soutien aux familles
- Action socio-éducative

SANTÉ pour vous proposer des soins à domicile sur prescription médicale

- Services de soins infirmiers pour personnes âgées ou handicapées

Les aides dont vous pouvez bénéficier

- De nombreuses aides financières sont possibles en fonction de votre âge, de votre situation et de vos ressources. Lors de l'évaluation de vos besoins, l'ADMR pourra vous renseigner sur l'aide la plus adaptée à votre situation.
- Prises en charge par le Conseil Départemental, les Caisses de retraite, les Mutuelles ou la Caisse d'Allocations Familiales.
- 50% des coûts sont déductibles de vos impôts (Article 199 sexdecies du Code Général des Impôts, sous réserve de modification de la législation) où peuvent faire l'objet d'un crédit d'impôts.

Aide à Domicile

en

Milieu Rural

le service à la personne

Bénévoles et salariés sont à votre écoute pour mettre en place le service qui vous convient et vous renseigner sur les aides dont vous pouvez bénéficier.

Actuellement 14 Mazurois bénéficient des services de l'ADMR.

Où contacter l'ADMR

Maison de Pays ADMR -

33 Bis, Avenue des Martyrs de la Résistance
08150 Renwez

03.24.58.66.05

Email : admr.renwez@fede08.admr.org

Personne référente de l'ADMR pour la commune des Mazures :

**Madame DA SILVA-MANQUILLET
Loetitia, Conseillère Municipale**



Vie pratique

LES HORAIRES À CONNAÎTRE

Agence Postale Communale

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h15
Mercredi et samedi : 8h30-11h30
Heure de levée du courrier du lundi au samedi : 11h15

Mairie

Du lundi au vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-17h30

- Fermée au public le mercredi après-midi -

Déchetterie

Lundi, mardi, jeudi : 13h30-18h00 (17h00 en hiver)

Mercredi et samedi : 9h00-12h00 / 13h30-18h00 (17h00 en hiver)

- Fermée le vendredi -

Bibliothèque

- Nouveaux Horaires -

Mardi : 16h00-18h00
Mercredi : 10h00-12h00 / 16h00-18h00
Vendredi : 17h00-19h00
Samedi : 10h00-12h00

Ouvertures réservées

Mardi 9h00-11h :
Les Lutins

Mercredi 9h00-10h00 :
Centre Social

Jeudi 10h00-11h00 :
Ecole

VOS INTERLOCUTEURS

Mairie	03.24.40.10.94
École	03.24.40.32.85
Agence Postale Communale	03.24.41.79.53
Centre Socioculturel	03.24.40.19.93
Véolia	09.69.32.35.54
Réseau Câblé	03.24.40.10.94
Gendarmerie	17 ou 03.24.54.93.09
SAMU	15
Pompiers	18
Ambulances (Revin)	
Soussigne	03.24.40.16.40
Coquet	03.24.40.14.45
Dépannage électricité	0810.333.008
Dépannage gaz	0810.433.008
ONF	03.24.40.10.18

ARTISANS ET COMMERÇANTS DE LES MAZURES

En tant que nouvel habitant, vous ne connaissez peut-être pas encore tous les services qui peuvent vous être proposés. Voici une liste la plus exhaustive possible de l'offre sur la commune :

Acciome 08	03.24.57.97.58
Ardennes Terres d'Aventures	03.24.53.18.43 ou 06.62.11.18.18
Audrey Coiffure à domicile	03.24.40.12.31 ou 06.12.35.33.43
Auto Pneus Services	03.24.35.29.25
Boulangerie Thomas (+ petite épicerie)	03.24.40.01.16
Cabinet infirmier (Guillemard Karen et Petitfils Angélique)	03.24.37.69.66
Chavet Alain Plombier Chauffagiste	03.24.40.29.32
Cioccolini Hervé Électricité	03.24.41.16.86
Concept Iton	03.24.41.67.62
DS Innovation Dasilva Laurent	
Création ensemble métallique contemporain	06.82.03.30.38
Frezzato Donge Fabrication	03.24.41.26.71 ou 06.87.52.01.51
Innovax	03.24.53.38.38
Kranyec Virginie (statut associatif)	
Maquillages festifs et toutages éphémères	06.77.68.45.70
Maurice Gilda Animatrice Commerciale Tupperware	06.28.28.94.86
Noizet Hubert Peinture	03.24.40.27.32
Partylite (France Streibel)	03.24.53.17.87 ou 06.76.20.84.13
Poles Franck Maçonnerie	03.24.40.45.40
RBN (Ridremont et broserie nouvelle)	03.24.42.67.12
Séverine Coiffure	03.24.57.48.17
Stanhome-Kiotis (Bonafé Magalie)	03.24.40.25.14
Stanhome-Kiotis (Durbecq Eliane)	06.85.25.67.24
Vigilec	03.24.26.60.92
Wolff Dolorès (Parfums et lingerie)	06.80.28.85.88

2^{ème} édition

17 nov. - 18 nov. 2018
10h - 20h | 10h - 18h
LES MAZURES
SALLE POLYVALENTE

Salon Vins & Saveurs



Animations œnologiques
culinaires et musicales
WWW.SALON-VINS-SAVEURS.FR
Restauration sur place
Verre de dégustation offert

* Valable pour un jour

Salon Vins et Saveurs Les Mazures 



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé - A consommer avec modération - Conception Morgane Jeannesson & Kylian Lambot